



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 4 mars 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1401>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

- 1) Tous en grève privé-public le mardi 23 mars 2010 à l'appel de la FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires afin de défendre nos Retraites !**
- 2) Déclarer son intention de participer à la grève du mardi 23 mars 2010 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !**
- 3) Visite médicale des Grandes Sections : de qui se moque-t-on ?**
- 4) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le mercredi 24 mars 2010.**
- 5) Retraites : la FSU alimente le débat avant la grève du 23 mars.**

1) Tous en grève privé-public le mardi 23 mars 2010 à l'appel de la FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires afin de défendre nos Retraites !

[La déclaration d'intention](#)

(à envoyer par fax ou par courrier à l'IEN avant le samedi 20 mars minuit)

**Assemblée générale FSU à 15h
local FSU 19 boulevard Wallach MULHOUSE**

Manifestation : 16h30, place de la bourse, MULHOUSE

2) Déclarer son intention de participer à la grève du mardi 23 mars 2010 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !

Vous trouverez en lien un courrier type, différent de celui proposé par l'administration et un peu plus "revendicatif", pour déclarer votre intention de participer au mouvement de grève du 23 mars 2010 (rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'IA). [Déclaration d'intention proposée par le SNU ipp](#)

1° La déclaration préalable doit parvenir 48 heures au moins avant le jour de la grève et comprendre un jour de classe (jour ouvré) soit le SAMEDI 20 MARS au soir dernier délai.

Celle-ci peut-être adressée par télécopie (fax) ou courrier postal (les courriels ne sont pas valides) à l'IEN de votre circonscription. [En lien, les adresses et les fax des IEN](#)

2° La déclaration indique le nom et le prénom, la date et l'heure à laquelle le collègue entend se mettre en grève. Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle. Le directeur n'a pas à faire de déclaration par école.

3° Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable.

Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

Déclarons donc tous, massivement, notre intention de participer à la grève.

4° Pensez à conserver un double de votre déclaration d'intention et/ou accusé d'émission du fax, en cas de contestation.

5° Ne renvoyez pas toutes les déclarations des collègues d'une même école dans une seule enveloppe.

6° Attention aux pressions de certaines communes qui demandent aux directeurs d'organiser le SMA. La démarche des déclarations préalables individuelles va grandement compliquer la tâche de notre hiérarchie. La nécessité pour l'administration d'attendre d'avoir reçu l'ensemble des déclarations avant de pouvoir effectuer le pourcentage d'intentions pour chaque école et de le transmettre aux mairies concernées peut nous servir.

[Pour tout savoir sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

[Des questions-réponses sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

3) Visite médicale des Grandes Sections : de qui se moque-t-on ? :

Jusqu'à l'an dernier, dans le cadre de la visite médicale grande section, les directeurs/directrices de maternelle recevaient par voie postale, une liasse de documents à destination des parents envoyée par le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire. Ces documents à l'entête de la « **promotion de la santé en faveur des élèves** » étaient déjà pré-remplis. Les directeurs/directrices n'avaient qu'à les donner aux parents d'élèves.

Depuis l'an dernier, dans un souci d'économie (de timbres bien sûr !), l'IA a demandé aux médecins scolaires, d'envoyer ces documents par internet. A charge aux directeurs d'imprimer le document, de le photocopier et de compléter les **feuillettes à l'entête de la « promotion de la santé en faveur des élèves »** pour chacun des parents de GS.

Face à cette situation où pour des questions d'économie, l'IA demande aux directeurs de faire un travail qui incombe à d'autres. Des collègues ont décidé de réagir en refusant de distribuer les documents.

Le SNUipp appelle l'ensemble des collègues de maternelle à refuser de remplir de tels documents. Il a pris contact avec l'IA pour dénoncer de telles pratiques rendant la fonction de direction toujours plus lourde et contraignante notamment pour des collègues dont la plupart ne sont pas déchargés.

4) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le mercredi 24 mars 2010.

Attention les voeux pour le mouvement débutent le mardi 23 mars

Afin d'aider les collègues à faire leurs voeux et pour leur apporter toutes les précisions nécessaires, le SNUipp organise (en dehors de la journée de formation du 30 mars 2010) 2 demi-journées d'info. syndicales à :

Colmar : le 24 mars avril 2010 de 9h à 12h à l'IUFM

Mulhouse : le 24 mars 2010 de 9h à 12h à l'Amphi Weiss de l'Université de Haute-Alsace
(Rue des Frères Lumières au Campus)

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant.

[Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette demi-journée d'informations syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte.

Une attestation vous sera remise au moment de la réunion.

5) Retraites : la FSU alimente le débat avant la grève du 23 mars.

Diaporama sur les enjeux de 2010

Pour comprendre les enjeux du rendez vous de 2010 : le diaporama joint revient brièvement sur la construction des régimes de retraite, analyse la rupture qu'ont représenté les réformes de 1993 et 2003 et leurs effets (baisse des pensions et accroissement des inégalités). Il présente les travaux du COR et les orientations gouvernementales pour 2010.

[cliquer ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>